

Les éditions du Parc naturel régional de l'Avesnois



Une invitation à la découverte des richesses du Parc



Des conseils pour contribuer à la préservation, à la mise en valeur et au développement du territoire



Des outils pour éduquer, petits et grands, à une meilleure compréhension du territoire



Des informations sur l'actualité du Parc, ses projets, ses actions et ses services



Des données techniques et scientifiques sur le patrimoine du Parc

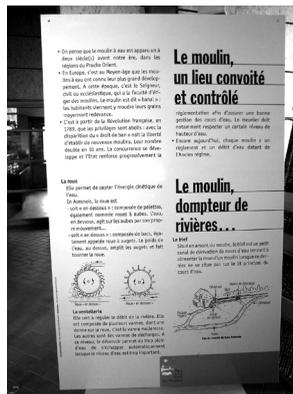
Liste des éditions disponible à la Maison du Parc
Tél : 03 27 77 51 60

contact@parc-naturel-avesnois.fr
www.parc-naturel-avesnois.fr

Maison du Parc
Grange d'amière
4, cour de l'abbaye - BP3
59550 MAROILLES
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69

Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais

Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord et de l'Etat Français.



Exposition itinérante

Exposition

Les moulins

INTÉRÊT

Cette exposition vous permet de découvrir les moulins et leurs usages.

PUBLIC

Grand public

PUBLIC

Les titres des panneaux :
ils étaient plus de 100 !
le moulin, un lieu convoité et contrôlé,
le moulin, un outil multi usages,
moulins à grains (Maroilles, Taisnières en Thiérache, Saint Hilaire sur Helpe),
moulins à grains (Sémeries, Sars Poteries, Grand Fayt),
autres fonctions des moulins (Solrinnes, Flaumont Waudrechies, Felleries).

COMPLEMENT

Le circuit découverte « D'une rivière à l'autre...de moulin en moulin » 2 circuits à parcourir en vélo à la découverte des moulins des Helpes et de la Solre.

PRESENTATION

6 panneaux en PVC 50 cm x 80 cm de textes et photographies.

ACCUEIL DU PUBLIC

L'accès de l'exposition doit être gratuit. Durant les heures d'ouvertures de l'exposition, il serait souhaitable qu'une permanence soit assurée pour accueillir le public.

COMMUNICATION

Toute communication relative à l'exposition (affiche, dépliants, etc...) doit signaler qu'elle a été réalisée par le Parc naturel régional de l'Avesnois.

CONDITIONS DE PRÊT

Pour les communes du Parc naturel régional de l'Avesnois, ainsi que pour les communes associées, le prêt est gratuit (écoles, associations, communes, communautés de communes...)
Pour les communes et associations hors Parc, l'exposition est à prendre en charge, et à retourner par l'emprunteur à la Maison du Parc.
Pour les autres cas nous consulter.
Assurance : souscrire un contrat pour une valeur de 549 euros à partir de son lieu d'enlèvement jusqu'à son lieu de restitution, la Maison du Parc à Maroilles.
Nous fournir un exemplaire du contrat.

DEMARCHE A SUIVRE POUR LA RESERVATION

personne à contacter :
Annie TROTIN au 03 27 77 51 60
poser une option en fonction des disponibilités.
Envoyer un courrier au minimum 2 mois avant la date de retrait de l'exposition à :
Monsieur le Président
du Parc naturel régional de l'Avesnois
Maison du Parc
4 cour de l'Abbaye B.P. 3
59550 MAROILLES
Vous recevrez un courrier de confirmation.

RÉALISATION

Parc naturel régional de l'Avesnois
Photos : Marc GRZEMSKI, Samuel DHOTE

